

In Extenso

***COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ORNE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER***

***8 Rue Camille Violant
61000 – ALENCON***

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2021

In Extenso Orne

**30 Rue d'Alençon
CONDE SUR SARTHE
BP 321
61009 ALENCON CEDEX**

In Extenso

Comité Départemental de l'Orne de la Ligue Nationale Contre le Cancer

Association

Siège social : 8 Rue Camille Violant

61000 – ALENCON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de l'Orne de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 23 Mars 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres du Comité sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

ALENCON, le 02 avril 2022
Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO ORNE


Sébastien LANDAIS

ANNEXE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	205 622.07	(85 376.81)	120 245.26	126 031.20
Terrains				
Constructions	182 213.52	(62 823.80)	119 389.72	125 203.64
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	23 408.55	(22 553.01)	855.54	827.56
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	205 622.07	(85 376.81)	120 245.26	126 031.20
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				359.14
CRÉANCES	89 811.13		89 811.13	14 107.91
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	89 811.13		89 811.13	14 107.91
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	435 406.40		435 406.40	344 640.68
Valeurs mobilières de placement	99 964.67		99 964.67	99 964.67
Disponibilités	335 441.73		335 441.73	244 676.01
Charges constatées d'avance	3 013.17		3 013.17	2 482.42
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	528 230.70		528 230.70	361 590.15
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	733 852.77	(85 376.81)	648 475.96	487 621.35
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

35

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	373 414.14	353 305.74
Réserves statutaires ou contractuelles	149 066.60	149 066.60
Réserves pour projet de l'entité	224 347.54	204 239.14
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	47 444.15	20 108.40
Situation nette (sous total)	420 858.29	373 414.14
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	420 858.29	373 414.14
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	23 076.90	22 487.70
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	23 076.90	22 487.70
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	8 966.00	8 280.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	8 966.00	8 280.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	3 586.87	10 562.77
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 586.87	10 562.77
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	191 987.90	72 876.74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 168.42	24 434.65
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	17 067.41	15 840.63
Dettes fiscales	624.00	572.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	146 128.07	32 029.46
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	195 574.77	83 439.51
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	648 475.96	487 621.35

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	15 928.00	16 600.00	(672.00)	-4.05 %
Ventes de biens et services	12 639.63	3 565.96	9 073.67	
Ventes de biens	10 980.20	3 138.46	7 841.74	
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 659.43	427.50	1 231.93	
dont parrainages	731.00	427.50	303.50	70.99 %
Concours publics et subventions d'exploitation	53 224.00	36 264.00	16 960.00	46.77 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	207 957.58	192 076.19	15 881.39	8.27 %
Dons manuels	197 457.58	173 548.19	23 909.39	13.78 %
Mécénats	10 500.00	8 564.00	1 936.00	22.61 %
Legs, donations et assurances-vie		9 964.00	(9 964.00)	
Contributions financières reçues	172 232.59	19 517.00	152 715.59	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		5 116.00	(5 116.00)	
Utilisations des fonds dédiés	22 487.70	11 051.16	11 436.54	
Autres produits	2.06	50.12	(48.06)	-95.89 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	484 471.56	284 240.43	200 231.13	70.44 %
Achats de marchandises	3 293.05	1 722.41	1 570.64	91.19 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	97 408.33	77 590.92	19 817.41	25.54 %
Aides financières	202 516.62	69 532.02	132 984.60	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 209.22	3 127.13	82.09	2.63 %
Salaires et traitements	68 413.26	56 857.10	11 556.16	20.32 %
Charges sociales	20 323.57	18 648.66	1 674.91	8.98 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 577.08	6 839.92	737.16	10.78 %
Report en fonds dédiés	23 076.90	12 487.70	10 589.20	84.80 %
Autres charges	15 006.69	20 431.91	(5 425.22)	-26.55 %
CHARGES D'EXPLOITATION	440 824.72	267 237.77	173 586.95	64.96 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	43 646.84	17 002.66	26 644.18	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	4 074.33	3 639.11	435.22	11.96 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	4 074.33	3 639.11	435.22	11.96 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	277.02	533.37	(256.35)	-48.06 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	277.02	533.37	(256.35)	-48.06 %
RÉSULTAT FINANCIER	3 797.31	3 105.74	691.57	22.27 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	47 444.15	20 108.40	27 335.75	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	488 545.89	287 879.54	200 666.35	69.70 %
TOTAL DES CHARGES	441 101.74	267 771.14	173 330.60	64.73 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	47 444.15	20 108.40	27 335.75	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	11 161.20	1 660.07	9 501.13	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	11 161.20	1 660.07	9 501.13	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	11 161.20	1 660.07	9 501.13	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	11 161.20	1 660.07	9 501.13	
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association « Ligue Nationale Française Contre le Cancer, Comité Départemental de l'Orne, fondée le 7 décembre 1983 a but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille, indépendamment des lois sociales ; enfin, et généralement aider à la poursuite des buts de la Ligue Nationale Française contre le Cancer».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

. Du fait de la crise sanitaire, certains soins de support (sophrologie et socio-esthétique) n'ont repris qu'en juillet 2021.

. Nous avons reçu, seulement en fin d'année 2021, une assurance vie de 113 790,70 €.

Quant à l'exercice en cours, il n'y a pas d'évènement particulier. Toutefois, nous précisons qu'une déclaration de sinistre a été déposée auprès de notre Assureur MMA pour des infiltrations d'eau dans une cloison du bureau du Comité. Des expertises sont en cours.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	204 516,93	1 105,14		205 622,07
Total	204 516,93	1 105,14	0,00	205 622,07

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	1 105,14	0
Ordinateur AMIX		
→ ...		
Immobilisations financières	0,00	0
→ ...		
→ ...		
Total	1 105,14	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles Amort. Immobilisations corporelles Amort. Immobilisations financières	78 485,73	6 891,08		85 376,81
Total	78 485,73	6 891,08	0,00	85 376,81

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

SL

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	NEANT

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	NEANT

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

3.1.7 Stocks ; NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	89 811,13	89 811,13	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	3 013,17	3 013,17	
Total	92 824,30	92 824,30	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	50 000,00	50 000,00			
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	49 964,67	54 395,33			4 430,66
Total	99 964,67	104 395,33	0	0	4 430,66

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	56 182,79	
Livrets et comptes épargne	279 258,94	422,97
Comptes à terme		
Total	335 441,73	422,97

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
LEGS et ASSURANCE VIE A RECEVOIR DU BN	56 895,35	
DONS A RECEVOIR DU BN	15 161,93	6 760,58
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
PRODUITS A RECEVOIR DU BN	12 083,89	7 347,33
PRODUITS A RECEVOIR DU CD 72	5 669,96	
Avoir à recevoir		359,14
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	89 811,13	14 467,05

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
SGO fournitures de bureau	1 149,22	1 724,38
Pages jaunes - solocal	417,60	417,60
STE Rollersport		340,44
La Poste	118,80	
Desk photocopieur	319,55	
Ets Taburet	1 008,00	
Total	3 013,17	2 482,42

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

SL

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	353 305,74		20 108,40	2 704,00					373 414,14	
Report à nouveau					47 444,15	18 938,77			47 444,15	
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	353 305,74		20 108,40	2 704,00	47 444,15	18 938,77	0,00	0,00	420 858,29	

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (589)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :						
SUBVENTION DE L'ARS PREVENTION	2019	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
→ ...		10 000,00	10 000,00		10 000,00	0,00
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :						
CALENDRIER PERCHEROISE	2017	20 814,39	12 487,70	8 076,90	12 487,70	8 076,90
TRAIL MAHERU	2020	18 314,39	9 987,70	8 076,90	9 987,70	8 076,90
→ ...		2 500,00	2 500,00		2 500,00	0,00
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		20 814,39	12 487,70	8 076,90	12 487,70	8 076,90
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes						
fond provenant du réseau Ligue	2021	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
→ ...		15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total		45 814,39	22 487,70	23 076,90	22 487,70	23 076,90

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Ligue Contre le Cancer de l'Orne -- Annexe aux comptes annuels -- Exercice clos au 31/12/2021

1

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	8 280	686		8 966
→				
Total	8 280	686	0	8 966

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation de l'ANC n°2014-03.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	3 586,87	3 586,87		
→ à plus de 1 an à l'origine		0,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 168,42	28 168,42		
Dettes des legs ou donations		0,00		
Dettes fiscales et sociales	17 691,41	17 691,41		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00		
Autres dettes	146 128,07	146 128,07		
Produits constatés d'avance		0,00		
Total	195 574,77	195 574,77		0,00

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	17 691,41	16 412,63
→ Urssaf/ Pôle emploi	7 604,00	7 399,00
→ Caisse de retraite	1 767,78	1 686,64
→ Caisse de prévoyance	1 790,63	1 808,99
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	3 990,00	3 342,00
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 915,00	1 604,00
→ Prélèvement à la source	624,00	572,00
Total	17 691,41	16 412,63

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	22 905,71	20 976,08
Factures non parvenues	22 905,71	20 976,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
...		
Autres dettes :	152 033,07	36 975,46
Dettes subventions à la recherche	142 400,00	27 400,00
Autres charges	3 728,07	4 629,46
Dettes sociales	5 905,00	4 946,00
Total	174 938,78	57 951,54

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

LA LIQUE D'UNION L'ORNE	REPORTING - COMITÉ DE L'ORNE		EMPLOIS	
			Décembre 2021	Décembre 2020
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	332 662,25	306 470,70	332 662,25	306 470,70
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	146 815,15	120 623,60	146 815,15	120 623,60
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	185 847,10	185 847,10	185 847,10	185 847,10
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	42 694,72	40 728,15	42 694,72	40 728,15
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	41 981,87	25 225,96	41 981,87	25 225,96
3.1 Frais d'information et de communication	211,75	211,75	211,75	211,75
3.2 Frais de fonctionnement	39 767,20	23 117,14	39 767,20	23 117,14
3.3 Autres charges	2 002,92	1 897,07	2 002,92	1 897,07
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	695,00	686,00	695,00	686,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	23 076,90	8 076,90	23 076,90	8 076,90
TOTAL CHARGES	441 101,74	381 187,71	441 101,74	381 187,71
EXCÉDENT OU DÉFICIT	47 444,15		47 444,15	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Dont générosité du public	
		Décembre 2021	Décembre 2020
	TOTAL	TOTAL	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 329,08	5 329,08	685,35
Réalisées en France	5 329,08	5 329,08	685,35
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	3 819,96	3 819,96	976,72
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 012,16	2 012,16	
TOTAL	11 161,20	11 161,20	1 660,07

REPORTING - COMITÉ DE L'ORNE		RESSOURCES	
LA LIQUE COMITÉ DE L'ORNE		Dont générosité du public	
		Décembre 2021	Décembre 2020
		TOTAL	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE			
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-389 851,13	-216 983,76
1.1	Cotisations sans contrepartie	-15 928,00	-16 600,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-207 957,58	-192 076,19
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-165 965,55	-8 307,57
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-22 983,06	-19 964,62
2.1	Cotisations avec contrepartie	-731,00	-427,50
2.2	Parrainage des entreprises	-22 250,00	-17 987,00
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-2,06	1 550,12
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	53 224,00	-36 264,00
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-22 487,70	3 616,00
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-11 051,16
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
	TOTAL	-488 545,89	-287 879,54

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Dont générosité du public	
		Décembre 2021	Décembre 2020
		TOTAL	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE			
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-11 161,20	-1 660,07
	Bénévolat	-11 161,20	-1 660,07
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	TOTAL	-11 161,20	-1 660,07

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Ventes dont revue Vivre	11 314,63	3 138,46
quote part de la générosité d'autres entités dont les LEGS	149 982,59	1 530,00
manifestations	0,00	
Récupérations et autres ventes	594,00	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Revenus financiers	4 074,33	3 639,11
→ ...		
Total	165 965,55	8 307,57

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	2,06	50,12
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		1 500,00
Total	2,06	1 550,12

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	NEANT

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	10 000,00	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	2 500,00	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	9 987,70	11 051,16
Total	22 487,70	11 051,16

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts directs et indirects a été définie et garde un caractère permanent.

Concernant les salariés, voici la méthode d'affectation :

. Secrétariat et comptabilité : 50 % au fonctionnement, 30 % aux actions en faveur des malades et 20 % à l'information du public.

. Prévention et dépistage : 100 % réparti en fonction du temps passé à ses 2 missions.

. Aide à domicile dans les familles de malades : 100% à l'aide aux malades,

. Sophrologue : 100 % à la sophrologie.

Concernant les coûts indirects, une clé de répartition a été validée par le Conseil d'Administration du 8 juillet 2021 concernant les charges suivantes :

- . Amortissements des locaux
- . Eau, électricité et gaz
- . Entretien, ménage, réparation et maintenance des locaux
- . Assurance des locaux
- . Taxes foncières
- . Location du photocopieur

en fonction des surfaces occupées pour chaque mission :

4100 Fonctionnement : 18,60 %	A800 aide aux malades : 14,80 %
B800 actions de prévention : 12,90 %	B210 ECOLE : 13 %
B110 TABAC : 13 %	A212 socio-esthétique : 9,48 %
A 214 Sophrologie : 9,11 %	B400 information du public : 9,11 %

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Déplacements + réception	3 336,45	1 074,40	514,98	4 925,83
Assurance	988,85	72,20	159,95	1 221,00
Electricité et eau	2 226,01		501,84	2 727,85
Téléphone	1 733,08		560,27	2 293,35
Affranchissement	237,46	19 698,64	1 518,96	21 455,06
Honoraires et sous traitance+ location-prestat	34 687,20	14 927,46	5 720,90	55 335,56
Fournitures + entretien	4 970,88	2 632,56	1 846,24	9 449,68
Total	48 179,93	38 405,26	10 823,14	97 408,33

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	33 325,43	30 738,34
Actions d'information, de prévention et de dépistage	32 225,47	25 103,71
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	23 341,93	19 663,95
Total	88 892,83	75 506,00

85

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	91 223,46	72 817,03
Actions d'information, prévention, dépistage	50 505,94	34 668,91
Actions de formation	149,58	177,73
Actions de recherche	4 337,85	10 036,07
Actions autres	598,32	664,37
Total	146 815,15	118 364,11
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	35 149,00	1 288,16
Actions d'information, prévention, dépistage		400,00
Actions de formation		44 895,00
Actions de recherche	150 698,10	
Actions autres		
Total	185 847,10	46 583,16

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	211,75	179,85
Frais de gestion	34 001,92	39 302,79
Impôts et taxes	679,53	2 824,13
Cotisation statutaire	5 085,75	5 148,78
Charges financières	396,37	685,68
Dotations aux amortissements	1 606,55	6 721,92
...		
Total	41 981,87	54 863,15

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		10 000,00
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	8 076,90	12 487,70
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000,00	
Total	23 076,90	22 487,70

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	11 161,20	1 660,07
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		11 161,20	1 660,07

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme							
Achats de marchandises	1 417,48			1 875,57						3 293,05
Variation de stock										
Autres achats et charges externes	48 060,58			38 405,26		10 942,49				97 408,33
Aides financières	202 516,62	0,00								202 516,62
Impôts, taxes et versement assimilés	2 509,09			20,60		679,53				3 209,22
Salaires et traitements	51 479,79					16 933,47				68 413,26
Charges sociales	13 916,11					6 408,46				20 323,57
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 284,53					1 606,55	686,00			7 577,08
Dotations aux provisions									23 076,90	23 076,90
Report en fonds dédiés										
Autres charges	7 479,05			2 393,29		5 134,35				16 006,69
Charges financières						277,02				277,02
Charges exceptionnelles										
Participations des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices										
TOTAL	332 662,25	0,00	0,00	42 694,72	0,00	41 981,87	686,00	0,00	23 076,90	441 011,74

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	5 329,08		3 819,96	2 012,16	11 161,20
Personnel bénévole					
TOTAL	5 329,08	0,00	3 819,96	2 012,16	11 161,20

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Ligue Contre le Cancer de l'Orne – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021

SC

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 907,52
Total	4 907,52

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	NEANT
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	NEANT

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	061 - COMITÉ DE L'ORNE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		306 470,70	152 519,77
1.1 Réalisées en France		306 470,70	152 519,77
Actions réalisées par l'organisme		120 623,60	105 936,61
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé		75 973,46	72 817,03
hébergement transport			
Aménagement au sein des étb de santé			
Soins de supports		75 973,46	72 817,03
Soins de support soutien psychologique		50,00	
Soins de support activités physiques		2 080,00	2 795,00
Soins de support soutien esthétique		6 507,92	4 062,09
Soins de support soutien nutrition			
Soins de support autres		18 560,24	10 064,91
Information, orientation		83,10	104,00
Visite des malades			142,60
Accompagnement social aide à l'insertion sociale			
Secours financiers aide à domicile		28 003,20	54 485,79
Soins à domicile			
Subvt aux associations de malades			
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)			
Fonctionnement de la mission		20 689,00	1 162,64
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		39 564,39	22 241,41
Prévention primaire		19 549,66	79,00
Prévention primaire tabac		19 486,16	18,00
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			
Prévention primaire soleil		15,50	
Prévention primaire alimentation		39,50	52,50
Prévention activités physiques		8,50	8,50
Prévention risques environnementaux			
Interventions en milieu scolaire			6 316,23
Concours scolaire		11,80	10,00
Agenda scolaire et outils pédagogiques			6,00
Clap Santé		1 697,85	2 118,00
Dépistage cancer du sein		987,98	618,50
Dépistage colon rectum		49,65	85,00
Dépistage utérus			
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Autres dépistages			
Information du public		1 403,56	
Vivre		263,26	268,57
Fonctionnement de la mission		15 600,63	12 740,11
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		149,58	177,73
Actions de formation professionnels et autres publics			11,64
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales			
Fonctionnement de la mission		149,58	166,09
Actions de société et politique de santé		598,32	664,37
Observatoire sociétal des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers			
Promotions des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission		598,32	664,37
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Fonctionnement actions internationales			
International actions réalisées			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		4 337,85	10 036,07
Congrès-symposiums-réunions			
Autres dépenses de recherche		4 337,85	10 036,07
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	061 - COMITÉ DE L'ORNE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Registre des cancers			
Prix			
Versements à d'autres organismes agissant en France		185 847,10	46 583,16
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		35 149,00	1 288,16
Hébergement transport			
Aménagement aux seins des ébts de santé			
Soins de support soutien psy			
Soins de support activités physique		2 829,00	1 000,00
Soins de support esthétique			
Soins de support nutrition			
Soins de support autres			
Information, orientation			
Visite des malades			
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof		1 320,00	
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades			288,16
ÉDT		31 000,00	
Fonctionnement de la mission			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Prévention primaire tabac			
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			
Prévention primaire soleil			
Prévention primaire alimentation			
Activités physique			
Prévention risques environnementaux			
Interventions en milieu scolaire			
Concours scolaire			
Agenda scolaire et outils pédagogiques			
Dépistage cancer du sein			
Dépistage colon rectum			
Dépistage utérus			
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Dépistage autres			
Information du public			
Vivre			
fonctionnement prévention			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			400,00
Actions de formation professionnels			400,00
Actions de formation autres publics			
Actions en direction des chercheurs et ébts de recherche contre le cancer		150 698,10	44 895,00
Programmes nationaux		120 698,10	14 895,00
Contributions financières		100,00	
Équipes labellisées		50 000,00	6 189,00
Recherche prévention des cancers			
CIT			
E 3 N			
Adolescent face au cancer			
Adolescent face au cancer		20 598,10	8 706,00
recherche clinique			
recherche équip, épidémiologique			
Recherche psychosociale			
Congrès			
Partenariat avec des grandes institutions		50 000,00	
Programmes régionaux et départementaux		30 000,00	30 000,00
Contributions financières			
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive		30 000,00	30 000,00
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive			
Subvention de fonctionnement Recherche clinique			
Subvention d'équipement Recherche clinique			
Subvt de fonct Recherche épidémiologique			
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique			
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales			
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales			
Mission reversement legs			
Autres actions			
Registre des cancers			
Prix			

LA LIQUE COMITÉ DE L'ORNE	061 - COMITÉ DE L'ORNE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Actions de société et politique de santé			
Observatoire sociétal des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers			
Promotion des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Cotisations internationales			
Subventions diverses internationales			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		40 728,15	31 724,43
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		40 728,15	31 724,43
Frais d'appel de dons		30 350,50	25 734,57
Frais d'appel des legs		817,96	
Frais traitements des dons		7 648,69	5 989,86
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		1 911,10	
Achats pour manifestations			
Achats pour ventes		1 911,10	
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		25 225,96	32 097,02
3.1 Frais d'information et de communication		211,75	179,85
Frais d'information et de communication externe		211,75	179,85
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		23 117,14	24 509,58
Frais de gestion		17 351,86	16 536,67
Formation administrative			
Impôts et taxes		679,53	2 824,13
Cotisation statutaire 10%		5 085,75	5 148,78
3.3 Autres charges		1 897,07	7 407,59
Charges financières		396,37	685,67
Dotations aux amortissements		1 500,70	6 721,92
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		372 424,81	216 341,22
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		686,00	118,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		8 076,90	12 487,70
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		21 151,12	2 704,00
TOTAL		402 338,83	231 650,92

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 329,08	685,35
Réalisées en France	5 329,08	685,35
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	3 819,96	974,72
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 012,16	
TOTAL	11 161,20	1 660,07

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

SL

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	061 - COMITÉ DE L'ORNE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation		12 487,70	11 051,16
=+Report		8 076,90	12 487,70
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		-4 410,80	1 436,54

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes



LA LIQUE COMITE DE L'ORNE	061 - COMITÉ DE L'ORNE	Décembre 2021	Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-389 851,13	-216 983,76
1.1. Cotisations sans contrepartie		-15 928,00	-16 600,00
1.2. Dons, legs et mécénat		-207 957,58	-192 076,19
Dons manuels non affectés		-178 755,24	-168 300,73
Ventes de dons en nature			
Dons manuels non affectés		-178 755,24	-168 300,73
Dons manuels affectés		-18 702,34	-5 247,46
Legs, donations et assurances vie non affectés			-9 964,00
Legs et autres libéralités non affectés			-9 964,00
Prod de cessions éléments actif immob s/legs			
VNC des immob cédées s/legs			
Repr dépréc. actif reçus legs dest à être cédés			
Dot dépr actif reçus legs dest à être cédés			
Util fonds reportés aux legs et/ou donations			
Report en fonds liés aux legs et/ou donations			
Legs et autres libéralités affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Prod de cessions éléments actif immob s/legs			
VNC des immob cédées s/legs			
Repr dépréc. actif reçus legs dest à être cédés			
Dot dépr. actif reçus legs dest à être cédés			
Util fonds reportés aux legs et/ou donations			
Re port en fonds liés aux legs et/ou donations			
Mécénat		-10 500,00	-8 564,00
1.3. Autres produits liés à la générosité du public		-165 965,55	-8 307,57
Manifestations		-3 118,85	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-7 193,80	-3 138,46
Prestations et autres ventes		-25,00	
Activités de récupération		-594,00	
Charges et Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-976,98	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-4 074,33	-3 639,11
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-149 982,59	-1 530,00
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-3 616,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-12 487,70	-11 051,16
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-12 487,70	-11 051,16
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-402 338,83	-231 650,92
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-402 338,83	-231 650,92

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	246 420,86	236 994,94
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	21 151,12	2 704,00
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	5 826,11	6 721,92
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	273 398,09	246 420,86

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-11 161,20	-1 660,07
Bénévolat	-11 161,20	-1 660,07
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-11 161,20	-1 660,07

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

X

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010	siège bâtiment	158 026,53			158 026,53	5 036,17	5 036,17
2011	Garage	17 825,53			17 825,53	473,27	473,27
2015	porte garage	3 489,86			3 489,86	263,34	263,34
2016	chassis	2 871,60			2 871,60	114,87	114,87
2016	armoire forte	2 388,00			2 388,00	389,94	389,94
2019	ordinateur	1 291,20			1 291,20	397,84	397,84
2021	ordinateur	1 105,14			1 105,14	255,82	255,82
	Total	185 892,72		0,00	186 997,86	6 931,25	6 931,25

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

54

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	13			
Bénévoles "administratifs" comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	128	0,08	2 012,16
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	1	29	0,02	455,88
Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage,	32	310	0,19	4 873,20
Organisation de manifestations	23	225	0,14	3 537,00
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	1	18	0,01	282,96
Autres.				
Total	72	710	0,43	11 161,20

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heures équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABE

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	4,00	4 546,50	2,49
Total	4,00	4 546,50	2,49

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
	Total	NEANT

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 991 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

**Comité Départemental de l'Orne
de la Ligue Nationale Contre le Cancer**
Siège social : 8 Rue Camille Violant
61000 - ALENÇON

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

Aux Membres du Comité,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvert à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

ALENCON, le 02 avril 2022
Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO ORNE

Sébastien LANDAIS

